

GUIDE

7

De la définition et des bons usages

Des **MATERIAUX DE REVETEMENT**

Et du **PETIT MOBILIER URBAIN**

Relatifs à l'espace public

Les matériaux de revêtement

La délimitation des places de stationnement



Année 2011



**Syndicat Mixte d'Action pour
l'Expansion de la Gâtine**
46 Boulevard Edgar Quinet - BP 505
79208 PARTHENAY CEDEX
Tél : 05 49 64 25 49
Fax : 05 49 94 21 22
Courriel : pays-de-gatine@gatine.org
Site internet : www.gatine.org



SOMMAIRE



La délimitation des places de stationnement
Généralités

Page 3



La délimitation des places de stationnement
Mise en oeuvre

Page 4



Les peintures - Les résines - Les produits
préfabriqués

Page 6



Les butées de stationnement

Page 9



Les clous

Page 11



Les pavés résine

Page 13



LA DÉLIMITATION DES PLACES DE STATIONNEMENT - GÉNÉRALITÉS

Les marques sur la chaussée ont pour fonction de guider l'usager. Elles donnent quatre types d'informations : la répartition des espaces de déplacement, les règles de conduite, le jalonnement, le stationnement.

EN FRANCE :

En France, le marquage au sol est régi par une réglementation traitée dans la 7^{ème} partie du Livre I de la Signalisation Routière. L'arrêté interministériel s'applique à toutes les voies ouvertes à la circulation publique (art.44), tant en milieu urbain qu'en rase campagne. Ces mesures précisent le Code de la Route.

Le marquage n'est pas obligatoire, sauf celui des lignes de « Stop » et « Cédez le passage ». Le marquage incombe à la collectivité qui en prend l'initiative.

PHILOSOPHIE :

« La prise de responsabilité des usagers de la route pour les rendre acteurs de leur propre sécurité ».

Pour cela, on réduit la signalisation en ne laissant que l'information vitale voire aucune information signalisée. L'objectif visé est un comportement plus courtois et une responsabilisation de chacun. On observe également l'avantage collatéral de rendre le paysage moins chargé par la signalisation.

Limite : Les associations de défense des aveugles dénoncent des mesures qui mettent selon elles en danger la vie des aveugles.

Nous ne traiterons ici que du marquage au sol des places de stationnement.

APPARENCE ET COMPOSITION DU MARQUAGE DES PLACES DE STATIONNEMENT :

- Peinture blanche ou de couleur
- Résines (avec ou sans agrégat)
- Produits préfabriqués
- Eléments plastiques
- Clous
- Pavés en résine
- Pavés en pierre naturelle ou en pierre reconstituée

Pavés en pierre naturelle (granit)



Peinture



Enduits



Bandes préfabriquées



Clous



Pavés résine

ACCESSIBILITE ET NORMES :

Afin d'assurer l'accessibilité par temps de pluie, le commanditaire doit promouvoir un revêtement avec agrégats (non gélif, **antidérapant** et résistant).





LA DÉLIMITATION DES PLACES DE STATIONNEMENT – MISE EN OEUVRE

Les peintures – Les résines – Les produits préfabriqués

Le marquage des places de stationnements **nécessite une surface sèche et propre** (enlever la poussière, les salissures et les parties friables) ainsi que des conditions météorologiques adaptées. Il s'applique sur la plupart des surfaces comme l'enrobé, le béton et le métal.

Un délai de réalisation doit être respecté entre la mise en œuvre des enrobés, des bétons et la création du marquage au sol. Dans le cas d'un enrobé, il faut attendre 3 semaines à 1 mois suivant les conditions météorologiques.



Marquage de stationnement en peinture



Marquage de stationnement en résine

Les butées de stationnement (plastique, caoutchouc, bois...)

L'implantation d'éléments de bordure permet le **marquage** et l'**organisation** des parkings « butés ».

Installation facile au moyen de vis tirefonds.

Les éléments de bordure peuvent s'implanter sur tous les sols. (S'assurer toutefois de la résistance de la structure sur laquelle les tirefonds sont implantés).



Butées de stationnement en caoutchouc



Butée de stationnement en bois



Les clous

Utilisés pour réduire la signalisation en ne laissant que l'information vitale.

Les clous de délimitation, avec une finition en matière **plastique** ou **métal**, sont **pointés** ou **scellés** au sol (diamètre de 10 à 15 cm, tige de 10 à 15 cm de longueur)

L'implantation de clou est **préconisée sur les sols** durs tels que l'enrobé, le béton, les pavés etc...

Les clous implantés sur les revêtements bicouche, calcaire, stabilisé etc..., sont déconseillés (mauvaise visibilité : poussière, recouvrement ...)



Marquage à l'aide de clous



Marquage à l'aide de clous

Les pavés en résine

Il s'agit d'un marquage **décoratif**.

La pose se réalise sur des supports propres (enrobé, béton, métal) à l'aide de colle. Il ne demande aucune intervention sur le support.



Stationnement en pavés résine



Stationnement en pavés résine

Les pavés en pierre naturelle ou en pierre reconstituée

Il s'agit d'un marquage **décoratif**.

Tous les éléments concernant les pavés en pierre sont disponibles dans la fiche technique « Les pavés et les dalles ».





LES PEINTURES – LES RÉSINES – LES PRODUITS PRÉFABRIQUÉS

✦ Usages



La peinture et la résine sans granulats, billes de verre... sont des revêtements glissants par temps de pluie.

✦ Caractéristiques

Le marquage peut se faire **en peinture** solvantée, en peinture à l'eau, **en résine** à froid et résine à chaud et peut **être préfabriqué**.

La peinture :

Le marquage de la peinture s'applique très rapidement au pistolet, au rouleau ou à la brosse.

Pour la réalisation de surfaces importantes la peinture s'applique avec une machine automotrice.

Pour la réalisation de petites surfaces, d'écritures ou de symboles il est possible de se procurer des pochoirs.

La peinture « traditionnelle » peut être remplacée par une peinture « réfléchissante ». La peinture réfléchissante est une peinture qui contient des billes de verre, conçue pour refléter beaucoup plus la lumière.

La résine :

Principalement utilisée en agglomération, la résine est appliquée comme telle (peinture) ou bien avec un ajout de granulats (pépites de tailles et **de couleurs variées**) que l'on projette de façon homogène, à refus.

Les marquages préfabriqués:

Les marquages préfabriqués peuvent être employés en marquage permanent comme temporaire. Ils sont souvent utilisés pour réaliser des marquages spéciaux (zébras, flèches, etc), mais aussi pour réaliser des lignes en milieux difficiles.

Ainsi suivant la nature de leur usage, ils peuvent se présenter en bandes, en morceaux d'une certaine longueur ou en rouleaux.



Marquage en peinture



Marquage en résine avec granulats

Ils peuvent aussi être découpés en forme de symboles, de panneaux ou de parties de ceux-ci, ce qui permet leur assemblage sur la route afin d'obtenir la forme souhaitée.

Ils sont en général blancs ou jaunes, mais à la demande, **ils peuvent être réalisés sous une autre couleur.**

Le marquage préfabriqué s'applique en quelques minutes à l'aide d'un simple chalumeau.

✧ Estimation du coût



PRIX DONNÉ À TITRE INDICATIF - Variable en fonction de la provenance du produit, du revêtement existant, de la surface à traiter, de la période de consultation et de réalisation des travaux.

✧ Approche esthétique et sensible

La peinture :

Les marquages en peinture sont les plus courants et sont donc facilement identifiés par les usagers. D'autre part, leur couleur claire contraste fortement lorsqu'ils sont placés sur de l'enrobé, ce qui les rend très efficaces pour le repérage des automobilistes (quelle que soit la luminosité ambiante) et des personnes mal voyantes.

Cet avantage est moins intéressant dans le cadre d'aménagement très qualitatif type centre bourg, ou lorsque la place du piéton est privilégiée dans l'espace public. **En effet, l'aspect reste fonctionnel et routier.**

La résine :

L'intérêt principal de la résine est de pouvoir en faire varier la couleur. Malgré l'application d'agréats, l'aspect est uniforme, **artificiel et salissant dans le cas des couleurs claires.**

La résine est mieux adaptée au contexte d'ambiance contemporaine et s'accorde peu avec le bâti ancien.

Le marquage préfabriqué :

Ces marquages sont le plus souvent utilisés pour leur mise en œuvre facile. Ils répondent à une exigence d'information qui doit être rapide et efficace pour l'automobiliste (signalisation jaune dans le cadre de travaux par exemple). Cette signalisation horizontale est **purement fonctionnelle**, leur esthétique est donc secondaire. A utiliser dans un contexte routier.

✧ Vieillesse – Durée de vie – Entretien – Remplacement

** Vieillesse

La peinture : trace de pneus, d'hydrocarbure...

La résine : granulats qui se désolidarisent du liant

Le marquage préfabriqué : risque d'arrachement suivant le trafic



* Durée de vie

La peinture : +/- 24 mois

La résine : +/- 4 ans

Le marquage préfabriqué : il résiste environ 10 fois plus longtemps que la peinture.

* Entretien

La peinture : pas d'entretien possible

La résine : pas d'entretien possible

Le marquage préfabriqué : pas d'entretien possible

* Remplacement

La peinture : s'applique directement sur l'ancienne

La résine : s'applique directement sur l'ancienne

Le marquage préfabriqué : s'applique directement sur l'ancien après nettoyage de celui-ci. **Le produit peut être posé toute l'année sans contrainte de température même sur sol humide ou gelé.**

✧ Recyclage

Sans objet.

✧ Retour d'expérience

Avantage de la peinture : mise en service après 30 minutes

Avantage de la résine : mise en service allant d'une heure à plusieurs jours

Avantage du marquage préfabriqué : Le marquage préfabriqué ne dégage aucun solvant ou produit toxique nuisible à l'opérateur ou à l'environnement.





LES BUTÉES DE STATIONNEMENT

✦ Usages



La butée de stationnement est un mobilier d'une hauteur limitée et implantée ponctuellement. Il s'agit alors d'un élément dangereux pour la circulation des personnes à mobilité réduite, des cyclos et des rollers.

✦ Caractéristiques

Les éléments de bordure de stationnement sont principalement utilisés **pour l'organisation du parking** (roues des véhicules calées au bord des bordures). L'implantation de ces éléments **interdit la circulation anarchique** sur la zone de stationnement

Les éléments de stationnement sont en plastique, en caoutchouc..., de formes et de couleurs variées.



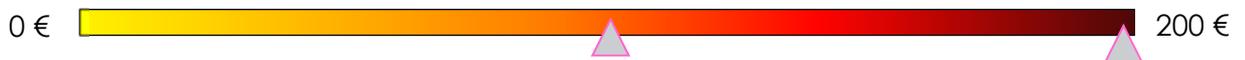
Butée de parking en plastique



Dans le cadre de réflexions globales d'aménagements, ces éléments peuvent être remplacés par des bordures en pierre ou des traverses en bois.

Butée de parking en bois – Luché Thouarsais

✦ Estimation du coût



Butée de parking en plastique ou caoutchouc : entre 100 € HT et 200 € HT l'unité.

Butée de parking en bois : environ 50 € HT l'unité.

PRIX DONNÉ À TITRE INDICATIF - Variable en fonction de la provenance du produit, du revêtement existant, de la quantité commandée, de la période de consultation et de réalisation des travaux.

✦ Approche esthétique et sensible

Les bordures de stationnement sont une solution technique à un problème de stationnement anarchique et sur des parkings sans bordures.

Leur apparence modifie beaucoup la perception par l'automobiliste de l'aire de stationnement qui perd en esthétique avec la multiplication de ces obstacles.



Les butées en plastique ou en caoutchouc, souvent agrémentées de marquage distinctifs, sont des éléments purement routiers et devraient être réservées à des usages professionnels ou aux zones sur lesquelles la sécurité des usagers est primordiale (zones industrielles ou portuaires, abords de voies ferrées, etc...)

Les bordures en bois s'intègrent beaucoup plus facilement à des contextes moins urbains. Elles peuvent s'avérer être une solution intéressante, notamment pour limiter le marquage des parkings en stabilisé tout en protégeant, par exemple, des plantations situées entre deux rangées de voitures.

❖ Vieillessement – Durée de vie – Entretien – Remplacement

* Vieillessement

A l'usage, on risque de noter une dégradation de l'aspect du caoutchouc (déchirures) et un ternissement de sa couleur.

Pour les bordures en bois, on assistera au fil du temps à un grisonnement et à l'apparition de fissures.

** Durée de vie

Les butées de stationnement en caoutchouc sont **quasiment inusables**. Elles résistent aux vibrations apportées par les véhicules, aux intempéries...

Les butées en bois auront une durée de vie allant jusqu'à 15 ans.

** Entretien

Si besoin, les butées en plastique ou caoutchouc peuvent être entretenues par un nettoyage à haute pression.

Les butées en bois ne nécessitent aucun entretien particulier.

** Remplacement

Le remplacement des butées de stationnement ne requiert qu'une manutention simple.

❖ Recyclage

Le caoutchouc des butées de stationnement sera soumis à des traitements mécaniques, chimiques et thermiques afin d'être ensuite réintroduit dans des mélanges neufs de caoutchouc.

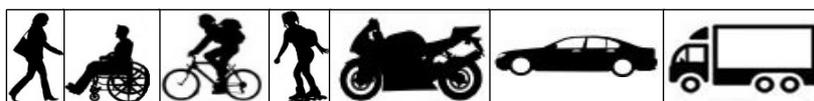
Si le bois utilisé pour la réalisation des butées est un bois non traité alors il peut facilement être recyclé, en paillage par exemple. Sinon, il sera incinéré.





LES CLOUS

✦ Usages



Confortable pour l'ensemble des usagers.

Le clou « lisse » peut être glissant par temps de pluie.

✦ Caractéristiques

Utilisés pour réduire la signalisation, les clous de voirie servent généralement à délimiter des zones de voirie :

- Passages piétons
- Emplacements de stationnement
- Zones de circulation



Ils peuvent également être **une solution pour le balisage** de chemins touristiques, la délimitation des places réservées (logo « handicapé »)...

Les clous offrent un large choix de couleurs et de finitions :

- Clous inox, alu, bronze, laiton, fonte
- Finition brute, grenailée, polie, brossée, antidérapante, peinte...



Suivant le modèle et sa finition, le clou permet de réduire la signalisation le jour tout en étant visible de nuit (reflet de la lumière).



✦ Estimation du coût



Entre 25 € HT et 30 € HT l'unité.

PRIX DONNÉ À TITRE INDICATIF - Variable en fonction de la provenance du produit, du revêtement existant, de la quantité commandée, de la période de consultation et de réalisation des travaux.



❖ Approche esthétique et sensible

Les clous métalliques sont utilisés dans un contexte d'aménagement qualitatif, dans les centres anciens ou aux abords des monuments historiques par exemple. Ils se marient particulièrement bien avec des revêtements rugueux par contraste de texture (enrobé, béton désactivé...).

Il est possible de les personnaliser (armoiries de la ville, signalétique touristique...).

Cependant, la plupart des clous sont **peu visibles** car ils se ternissent avec le temps. L'usure les rend alors souvent anecdotiques ou peu efficaces. Le simple marquage des 4 coins d'une place du parking est par exemple nettement insuffisant.

❖ Vieillesse – Durée de vie – Entretien – Remplacement

** Vieillesse

Le clou en métal est quasiment inusable mais peut néanmoins se patiner et perdre de son éclat.
L'habillage plastique peut à l'usure s'arracher du clou.



Le clou peut se patiner et perdre de son éclat

** Durée de vie

Le clou est quasiment inusable.

** Entretien

Ne nécessite aucun entretien.

** Remplacement

Le remplacement d'un clou ne nécessite qu'une manutention simple.



❖ Recyclage

Sans objet.





LES PAVÉS RESINE

✦ Usages



Confortable pour l'ensemble des usagers.

Le pavé n'est pas glissant car son granulat rend sa surface rugueuse.

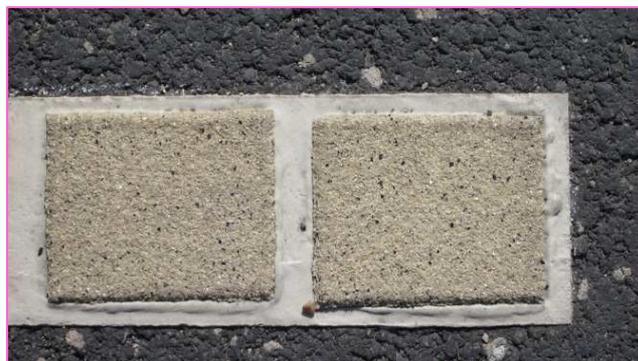
✦ Caractéristiques

Les pavés résines sont une reproduction, en apparence, de pavages classiques.

Ce pavé en résine est antidérapant et offre une vaste palette de couleur.

Posé à l'aide de colle, le pavé s'implante sur des surfaces propres et principalement sur de l'enrobé.

La pose du pavé résine « collé » est simple, rapide et permet une mise en circulation presque immédiate.



Pavés en résine collés sur de l'enrobé noir

Dans le cadre d'un aménagement, le pavé collé permet d'assurer « visuellement » une bonne liaison entre différents revêtements.

Sur la photo ci-jointe, on observe la liaison entre un revêtement en enrobé noir et un enrobé brun clair.



Pavés en résine collés : « joint » entre deux enrobés de couleur

✦ Estimation du coût



Entre 70 € HT et 80 € HT le m².

PRIX DONNÉ À TITRE INDICATIF - Variable en fonction de la provenance du produit, du revêtement existant, de la surface à traiter, de la période de consultation et de réalisation des travaux.



❖ Approche esthétique et sensible

Le pavé résine est une solution de marquage qui imite la pierre naturelle sans l'égaliser. Il est souvent utilisé pour les giratoires franchissables et les marquages des stationnements sur l'enrobé.

A l'échelle de l'automobiliste, la copie se différencie peu de l'original. Par contre, **il est à éviter dans les espaces piétonniers**, où la différence est perçue nettement par les usagers.

Il faut également éviter **d'associer ces pavés résines avec d'autres éléments en pierre naturelle**.

❖ Vieillesse – Durée de vie – Entretien – Remplacement.....

** Vieillesse

A l'usage on risque de noter une dégradation de l'aspect du matériau :

- Traces de pneus, d'hydrocarbures
- Sur des places de **stationnement de poids lourds** on risque **l'arrachement du pavé**

** Durée de vie

La durée de vie est liée à l'usage du stationnement.

** Entretien

Ne nécessite aucun entretien particulier.

** Remplacement

Le remplacement d'un pavé ne nécessite qu'une manutention simple.



Giratoire franchissable : pavés en résine arrachés par la manœuvre des poids lourds



Dégradation de l'aspect des pavés

❖ Recyclage

La résine, liant synthétique, doit être traitée dans des centres adaptées. Elle n'a pas de seconde vie.



CONCEPTION DU GUIDE

AREAURBANISME

32, boulevard du Guédeau
79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 81 57 52
Mail : areaurbanisme@orange.fr
Site Internet : www.area-urbanisme-79.fr



8, impasse des Frênes
79000 BESSINES

Tél : 05 49 25 83 48
Mail : geniplant@wanadoo.fr

Avec la participation des Directeurs et responsables du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine, des services techniques du Pôle Territorial de Gâtine de la DDT 79, de l'Agence Technique Territoriale du Département des Deux-Sèvres, de la Ville de Parthenay, des Communautés de Communes Gâtine-Autize et Terre de Sèvre.



SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'EXPANSION DE LA GATINE

46, boulevard Edgard Quinet

BP 505

79208 PARTHENAY Cedex

Tél : 05 49 64 25 49 – Fax : 05 49 94 21 22

Mail : pays-de-gatine@gatine.org

Site Internet : www.gatine.org

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

L'Union Européenne



Le Conseil Régional
de Poitou-Charentes



Le Conseil Général
des Deux-Sèvres

